

LA FONT DE BOURRET

*BULLETIN DE LA MAIRIE
DE SAINT-ÉTIENNE-VALLÉE-FRANÇAISE*



DECEMBRE 2025 NUMÉRO 76

É D I T O

Patrick VALDEYRON

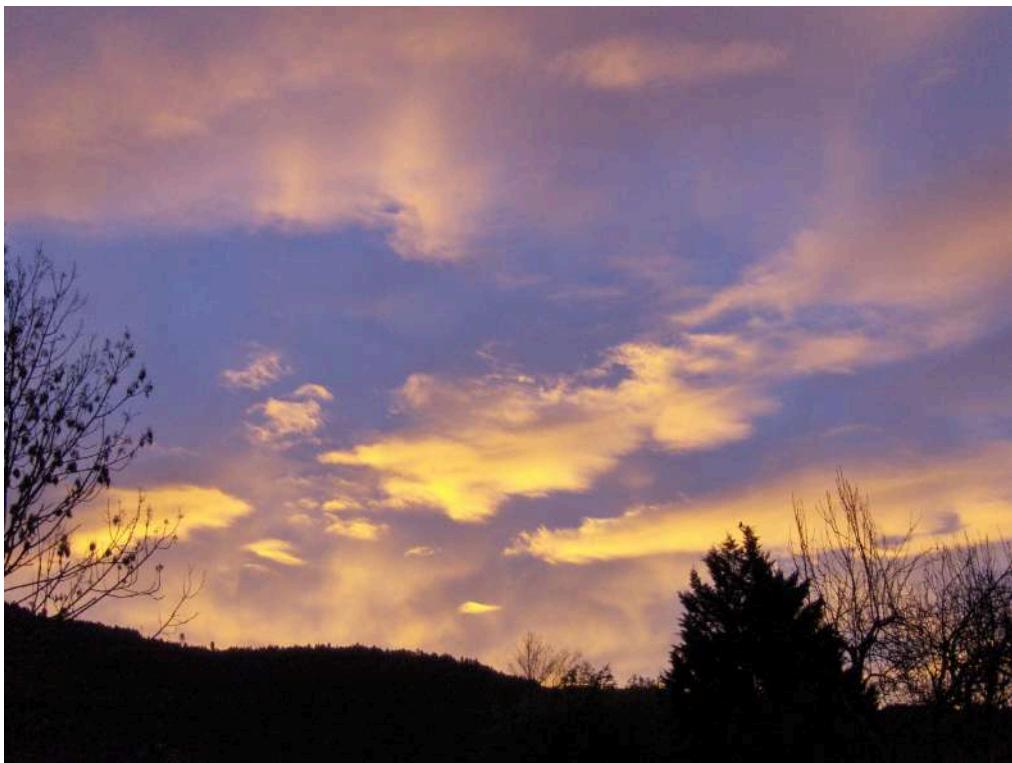
Stéphanoises et stéphanois,

Vous vous apprêtez à lire la dernière Font de Bourret parue sous le présent mandat municipal.

La commission communication s'est efforcée, tout au long de ces quatre années, de vous informer au plus près des événements et informations concernant le village, la mairie et la communauté de communes.

Je tiens à remercier l'équipe investie dans la réalisation de ce bulletin, qui a réussi à le faire paraître tous les trimestres. Un grand merci aussi à celles et ceux qui nous ont fait parvenir articles, photos, pensées, mots croisés, recettes, permettant ainsi plus de diversité et de pluralité.

Bonne année à tous les administrés et longue et belle vie à la Font de Bourret qui ne demande, grâce à vous, qu'à se bonifier.



S O M M A I R E

Page N°2 : Édito
Page N°3 : Sommaire
Pages N°4 à 7 : Des nouvelles du collège
Pages N°8 à 12 : Des nouvelles de l'école
Page N°13 et 14 : Ma Communauté de Communes
Pages N°15 et 16 : PETR
Pages N°17 à 20 : Ma Mairie
Page N°21 : Synthèse des conseils municipaux
Pages N°22 et 23 : La parole aux habitants
Pages N° 24 et 25 : Le coin des associations
Pages N°26 et 27 : Ça a eu lieu
Pages N°28 et 29 : Agenda
Page N° 30 : La recette d'Alex
Pages N°31 et 32 : Infos pratiques et adresses utiles

Bulletin Municipal déclaré à M. le Procureur de la République le 7 Juillet 1995

Directeur de publication : Patrick Valdeyron

Commission communication : Patrick Valdeyron, Cécile Urrusty, Hélène Dubois, Colette Pagès, Bernadette Nory, Magali Augé, Jean Figuière

Rédaction, édition : les membres de la commission communication

Mise en page : Hélène Dubois

Imprimé en Mairie-Les Prats1, route de l'Enclos 48330 St Étienne Vallée Française

Tel : 04 66 45 70 02 / mairie.stevf@wanadoo.fr

ISSN : 1269-4584

DES NOUVELLES DU COLLÈGE

OCTOBRE

La Fête de la Science au Collège Achille Rousson

Les lundi 13 et mardi 14 octobre, les 4 classes du collège ont eu la chance de plonger dans le monde fascinant de la science grâce à trois animations passionnantes proposées par le CIST (Centre de l'Imaginaire Scientifique et Technique) !

Au programme :

Intelligences : du naturel au numérique

Une exploration captivante de l'intelligence à travers les âges, de la cellule vivante à la révolution de la pensée artificielle. Avec des témoignages de chercheurs d'Occitanie, cette animation-questionnement invite à réfléchir sur l'avenir de l'humain dans un monde de plus en plus technologique... avec humour et réflexion !

Dinosaures d'hier et d'aujourd'hui

Comment l'évolution fonctionne-t-elle ? Les élèves ont découvert l'histoire de Darwin et de ses successeurs à travers l'évolution des dinosaures... jusqu'à leur transformation en oiseaux ! Une animation interactive pleine de surprises, entre anatomie comparée et phylogénie.

Ils sont passés par ici.

Un voyage dans le temps à travers l'archéologie et les sciences du passé, pour découvrir les peuples qui ont traversé la région Occitanie, des Australopithèques aux Vikings, en passant par les Néandertaliens, les Celtes, et bien d'autres encore. Histoire et pop culture se mêlent dans une projection enrichissante !

Un grand merci au CIST pour ces animations immersives qui ont permis à nos élèves de mieux comprendre les enjeux scientifiques tout en s'amusant.



DES NOUVELLES DU COLLÈGE

NOVEMBRE

Allô, à l'eau ?!

Du 6 au 21 novembre, le collège Achille Rousson accueille une exposition itinérante originale imaginée par La Fabulerie et Machines à Histoires.

À travers une collection de podcasts et un téléphone interactif, découvrez les récits réels et imaginaires de celles et ceux qui vivent en lien direct avec l'eau en Cévennes.

Dans le cadre de la cordée EAU, les éco-délégués auront la chance de participer à ce projet en enrichissant l'exposition de nouveaux enregistrements sonores !

Une belle occasion d'écouter, de créer et de réfléchir à notre lien essentiel avec l'eau.



NOVEMBRE

Visite de l'école maternelle de Sainte-Croix-Vallée-Française au collège Achille Rousson.

Aujourd'hui, les 11 élèves de l'école maternelle sont venus découvrir la mare du collège.

Les élèves de troisième leur ont présenté le travail scientifique mené tout au long de l'année et, en petits groupes, ils ont initié les plus jeunes à l'observation, à l'utilisation des microscopes et aux dessins d'observation.

Un grand merci à tous pour ce moment d'échange, de curiosité partagée et pour cette belle collaboration entre petits et grands !



DES NOUVELLES DU COLLÈGE

NOVEMBRE

Création artistique au Collège Achille Rousson : imagination et eau au cœur du projet !

Cette semaine, dans le cadre du dispositif Cordée Eau, les élèves du collège Achille Rousson ont participé à un projet artistique captivant mêlant l'imaginaire, la conception de costumes et le jeu scénique. Cette action, proposée par La Fabulerie et la Cie Hors Propos, s'inscrit parfaitement dans le travail engagé autour de l'eau, en lien avec notre environnement aquatique et ses légendes.

Jeudi : tout a débuté par un jeu de conception. Les élèves ont imaginé et créé des personnages inspirés du bestiaire aquatique (petites bêtes de l'eau, créatures des rivières, etc.). À partir des déchets collectés (cartons, emballages, papiers, etc.), ils ont réalisé des masques, tout en inventant des histoires et des légendes liées à la rivière et à l'eau.

Vendredi : place à la fabrication ! Les élèves ont poursuivi leur travail en fabriquant les premières parties de leur costume, principalement la tête du personnage. Pendant les moments d'attente, ils ont réfléchi à la suite de leur création : comment habiller le corps de leur créature et quelle légende raconter ?

Lundi : derniers ajustements pour finaliser les costumes et écrire les légendes des créatures imaginées. Une étape où les élèves ont aussi mis en corps leur personnage, explorant comment leurs mouvements et comportements influencent leur créature.

Mardi : le moment tant attendu de la restitution finale ! Les élèves ont déambulé dans la cour de l'école primaire, incarnant leurs personnages créés à partir de matériaux recyclés, tout en partageant leurs légendes. Des photographies au bord de la rivière ont ensuite immortalisé ces créatures fantastiques.

Ce projet artistique s'inscrit dans une démarche globale de sensibilisation et de valorisation de l'eau, en lien avec notre travail de terrain autour de la gestion de l'eau et de la protection des milieux aquatiques. Un grand bravo aux élèves pour leur imagination et leur engagement et un grand merci à La Fabulerie et la Cie Hors Propos pour ce passionnant projet !



DES NOUVELLES DU COLLÈGE

NOVEMBRE

Formation des éco-délégués du Collège Achille Rousson – Jeudi 25 novembre

Nos éco-délégués ont participé à la journée départementale Éducation au Développement Durable & Vie Collégienne organisée par le Réel-CPIE de Lozère, la mission académique EDD et la Délégation Académique à la Vie Lycéenne et Collégienne.

Objectif : comprendre les enjeux du développement durable, découvrir des actions concrètes menées en Lozère et trouver des idées à mettre en place au collège.

Au programme, trois grands thèmes :

1. Connaître son environnement & agir pour le protéger

- Lecture de paysage sur les bords du Tarnon
- Maquette interactive d'un bassin versant
- Découverte de l'agro-pastoralisme

2. S'inspirer pour agir au collège

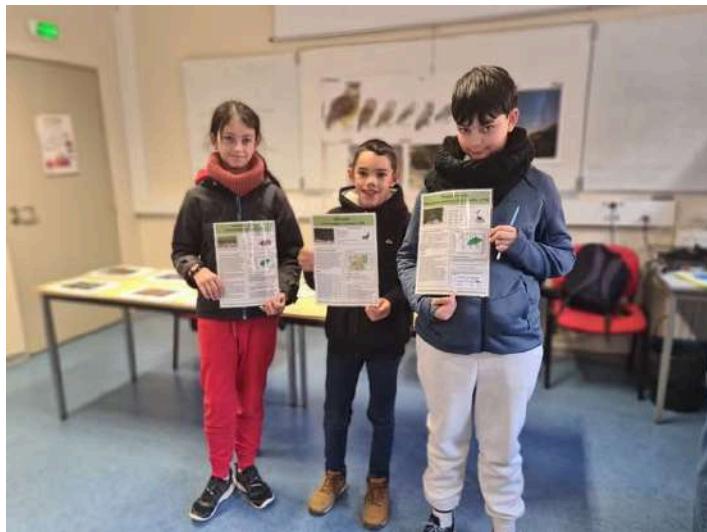
- Débat porteur de paroles autour de l'eau
- IBGN simplifié dans un cours d'eau
- Diagnostic climatique de la cour

3. Fédérer autour d'un projet collectif

- Imaginer et organiser un événement EDD/CVC dans l'établissement

La journée s'est déroulée à l'Institut Agro – Campus de Florac, dans un cadre idéal pour réfléchir ensemble aux enjeux environnementaux d'aujourd'hui et de demain.

Un grand bravo à nos éco-délégués pour leur engagement et leurs futures actions au sein du collège !



DES NOUVELLES DE L'ÉCOLE

La classe des GS/CP/CE1

A vos masques !

Mi-novembre, nous avons eu la chance de travailler avec la compagnie "Hors propos" sur un projet artistique.

Il s'agissait d'un projet de création de masques de créatures fantastiques liées au petit peuple de l'eau.

Il a fallu, dans un premier temps, faire appel à nos connaissances sur le monde vivant dans l'eau près de chez nous.

Puis après des essais de dessins, seul ou à plusieurs, les créatures ont progressivement pris forme ! Et sont devenues de vrais personnages, avec une histoire propre, des pouvoirs magiques...



Tissus, cartons, papiers, bouteilles et bouchons, tout ce petit matériel de récupération a été manipulé, découpé, collé et assemblé pour devenir de vraies œuvres d'art.



DES NOUVELLES DE L'ÉCOLE

La classe des GS/CP/CE1

Et une fois le travail de création terminé, nous avons pu partager tout ce travail aux familles et aux collégiens de la classe de 3ème qui avaient -eux aussi- participé à ce projet.

Nous avons fait un grand défilé dans la cour, d'abord les collégiens, puis nous. Il y avait de la musique, des applaudissements, c'était trop bien !



Un grand merci à Marion, Silène et Anaëlle... et surtout à Axelle de la Fabulerie qui nous a proposé ce riche et chouette projet !

A la découverte de l'archéologie...

Au mois de novembre, nous avons eu la chance d'accueillir à l'école Aurélie Vidal.

Elle est venue expliquer aux élèves du CP au CM2 en quoi consistait son métier. Elle est archéologue de formation, mais elle est aussi assistante de conservation du patrimoine à la Communauté de Communes. Avec elle, nous avons fait toute une séance sur le thème de l'archéologie. Ensuite, nous avons fait une seconde séance sur le thème du patrimoine.

Voici ce qu'en ont retenu les élèves.

Qu'est-ce que l'archéologie ?

« On déterre des trucs et on les dépoussièrre, et après il y a un humain qui arrive pour dire ce que c'est. »

Mady

« On trouve des trucs dans la terre, on les dépoussièrre et on les analyse pour dire ce que c'est. » Adèle

« On creuse, on trouve un truc, on le dépoussièrre et on cherche ce que c'est. » Sophie

« Quand on creuse, on fait des fouilles. » Tilwen et Liyana

Qu'as-tu appris avec ces interventions ?

« Aurélie, elle m'a appris que les papillons morts on les mettait en boîte et sans lumière pour les conserver.

» Mady

« Avant, je ne savais pas ce que c'était l'archéologie. » Emma

« L'archéologie, c'est bien pour les musées. J'ai appris qu'il y avait plusieurs couches dans la terre. » Adèle

« J'ai appris ce qu'était l'archéologie. On peut aussi trouver des os humains. C'était bien d'observer les photos et les éléments qu'Aurélie nous a apportés. J'ai adoré l'atelier où il fallait déterrer des objets et celui où on dessinait les objets. » Liyana

« Moi j'ai déterré une coquille d'escargot blanche. » Sophie

« Les papillons morts, on peut les garder pour les observer mais il ne faut pas les mettre à la lumière sinon ils s'abiment. Je ne savais pas qu'on pouvait enterrer des tonneaux pour conserver des aliments ou des choses. » Tilwen

« On a aussi appris des choses sur la vie de Numa Bastide, qui a trouvé des objets qu'on a mis dans un musée. » Liyana

Trouves-tu ce métier intéressant ?

« Il est trop intéressant parce qu'on fait des découvertes. » Emma
« Oui parce qu'on peut déterrer des choses. » Tilwen
« Oui parce qu'on peut découvrir des choses qu'on n'a jamais vues ! » Sophie
« C'est trop bien de faire des fouilles parce qu'on découvre des choses. » Liyana
« Aurélie, elle était trop gentille ! » Adèle

Et le patrimoine, qu'est-ce que c'est ?

« Ce sont les choses importantes de notre Histoire. On peut en retrouver dans la terre en faisant des fouilles, ou à l'extérieur, dans des vieilles maisons par exemple.
On peut garder toutes ces choses dans un musée pour les observer et les partager.
Les choses fragiles (comme les papillons), on les place à l'abri dans une boîte, sans lumière ni poussière.
Aurélie nous a parlé de Numa Bastide, qui a fait beaucoup de découvertes autour de chez nous, et a fait une collection. Elle, elle travaille sur ces découvertes et elle les a conservées dans un musée.
On a aussi parlé du site de St Clément, vers St-Germain-de-Calberte. »

Nolan, Enora et Mia



DES NOUVELLES DE L'ÉCOLE

Camille FLAYOL

La semaine du goût

Tous les jours nous avons exploré les goûts : le lundi, atelier découverte des saveurs et des plantes aromatiques avec Elsa.

Le mardi, nous avons fait la recette de Makoo, ce personnage qui nous a fait découvrir l'Anglais : des scones, que nous avons dégustés avec la confiture melon verveine d'Elsa.

Le jeudi, Malik est venu nous apprendre à cuisiner des acras de morue.



Le vendredi, avec Thi My et Virgile, toute l'école a préparé un repas complet : samoussas en entrée, rougail saucisse ou végé en plat de résistance, et brochettes de fruits en dessert. On a mangé dehors bien réchauffés par le soleil...quel régal !!!



Un grand merci à tous les parents qui se sont mobilisés pour cette semaine exceptionnelle !

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Révision allégée du PLUi

En 2025, deux modifications simplifiées ont été « entérinées » depuis l'adoption du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal en juillet 2023 par la Communauté de Communes. Ce qui a permis des adaptations sur le document d'urbanisme sans procédure lourde.

Modification simplifiée n°1 du PLUi :

- Réparer une erreur matérielle relative au zonage d'un espace naturel touristique sur la cartographie ;
- Modifier les règlements du PLUi relatif aux types de toitures autorisées ;
- Modifier le règlement du PLUi concernant l'installation de panneaux.

Modification simplifiée n°2 du PLUi

Selon les Orientations du PADD (Plan d'Aménagement et de Développement)

- Faciliter la diversification des activités pour le confortement des exploitations agricoles.
- Développer les filières courtes de distribution et notamment la vente sur l'exploitation afin de favoriser l'offre de commerces à la population locale et d'améliorer la diffusion des produits du terroir.
- Ajout dans le règlement : « Les constructions et installations nécessaires à la transformation, au conditionnement et à la commercialisation des produits agricoles, lorsque ces activités constituent le prolongement de l'acte de production, dès lors qu'elles ne sont pas incompatibles avec l'exercice d'une activité agricole, pastorale ou forestière sur le terrain sur lequel elles sont implantées. »

Aujourd'hui, une révision allégée est engagée par la comcom.

Les objectifs poursuivis sont :

- Adapter le zonage des hameaux pour préserver la qualité de vie et satisfaire les besoins des habitants sur le long terme ;
- Favoriser la pérennité et le développement des activités agricoles ;
- Favoriser la pérennité et le développement du tissu économique local ;
- Réfléchir et optimiser le foncier constructible afin de permettre réellement l'accueil de nouvelles populations ;
- Favoriser les installations touristiques pour dynamiser le territoire ;
- Corriger les dénominations erronées de zones d'assainissement présentes dans la cartographie du PLUi.

Pour ce faire, une réunion publique a été organisée sur notre commune le 25 octobre 2025 à 10h à Saint-Étienne-Vallée-Française.

Vous pouvez sur le site de la comcom, trouver la publication des articles concernés.

Et obtenir des informations par le biais de la Commune ou la CCCML à l'adresse mail : karine.rovira@cevennes-mont-lozere.fr

Un registre de concertation est ouvert à la mairie pour accueillir vos remarques ou vos demandes.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Un transport solidaire à venir pour faciliter l'accès aux soins

Face aux difficultés d'accès aux soins dans le Sud Lozère, l'Etat, la Communauté de communes des Cévennes au Mont Lozère, la Commune de Barre des Cévennes et le PETR Sud Lozère ont souhaité s'associer, afin d'expérimenter un service solidaire de transport pour motifs médicaux.

Il s'agit d'une offre complémentaire aux services existants (taxis, VSL, ambulances, Transport à la demande, bus liO, dispositif Avicenne, ADMR, etc.).

Des réunions publiques locales seront programmées en début d'année afin de recueillir les besoins et les avis. Des groupes de travail seront constitués avec des volontaires pour élaborer le service, en collaboration avec l'Agence Lozérienne de la Mobilité.

Les premiers tests devraient avoir lieu à l'automne.

Les dates des réunions proches de chez vous seront communiquées prochainement.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le PETR Sud Lozère, service mobilité au 04 66 45 69 95 ou à mobilite@petr-sudlozere.fr.

"Ouverture de la ligne de Transport à la Demande (TAD)

Une ligne expérimentale va desservir la Commune tous les 15 jours les mardis matins. Elle partira de Saint Germain de Calberte via Saint Étienne Vallée Française (points de montée: Négase, parking de la Mairie et Martinet) pour déposer les usagers à la Place de la Poste de Saint Jean du Gard.

Vous pourrez réserver vos billets sur la plateforme de réservation de la Région. Chaque trajet vous sera facturé 2€ (soit 4€ pour un aller-retour)

La Communauté de Communes des Cévennes au Mont-Lozère a signé une convention de délégation de service avec la Région pour que le développement du TAD sur notre territoire, réponde aux besoins de service de ses habitants. La Région finance cette expérimentation à hauteur de 70%.

Le TAD démarrera sur notre territoire au début du printemps 2026."

ARRÊT TRANSPORT A LA DEMANDE Biasses



L1 MOLEZON_SAINT-JEAN-DU-GARD

L'Europe en sud Lozère pour vos projets :

Lancée en 2024, la programmation LEADER est mise en œuvre par le Groupement d'Actions Locales (GAL) Sud Lozère. Ainsi, c'est près de 1,6 millions d'euros de fonds européens qui sont disponibles pour des projets locaux. Cette programmation entre dans un rythme actif de sélection de projets. Depuis juin 2024, le comité de programmation s'est réuni 5 fois, pour organiser son fonctionnement, partager les enjeux de la stratégie et rencontrer des porteurs de projets.

Sur le GAL Sud Lozère, nous avons fait le choix d'animer la stratégie et de donner une vraie place de sélection au comité de programmation. À ce stade, depuis novembre 2024, le comité de programmation a sélectionné 16 dossiers pour un montant proche de 590 000 €, soit plus d'un tiers de l'enveloppe disponible. Les porteurs de projets et les membres du comité de programmation portent une exigence pour que les projets qui sont accompagnés agissent, à différents niveaux, dans les champs de la transition écologique et sociale et ainsi participent à renforcer la robustesse et l'habitabilité du territoire. Cette exigence porte ses fruits avec des projets de qualité.

Zoom sur les projets engagés :

Sur les nouvelles formes d'économie en sud Lozère, 3 projets sont accompagnés : la Pompe à Florac avec le soutien au lancement du fab-lab ; le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) pour densifier un accompagnement des propriétaires à une gestion de leurs parcelles forestières, agissant ainsi notamment pour la prévention des risques incendies et enfin l'institut Agro qui proposera début juillet 2026 une rencontre pour explorer les coopérations et les interdépendances du vivant et des territoires.

Sur l'organisation du territoire et son aménagement, 7 projets sont accompagnés : le projet Pierres Communes à Florac qui agit pour créer une foncière solidaire de logements et participer ainsi à l'accès au logement permanent de qualité dans les bourgs ; la mission Mobilité portée par le PETR Sud Lozère pour accompagner de diverses actions pour mieux se déplacer ; le soutien à la mission d'accompagnement des communes dans leurs projets, porté par la Communauté de communes Gorges Causses Cévennes ; la SAS Cévennes Durables qui développe des boucles d'autoconsommation énergétiques sur l'ensemble du sud Lozère ; et enfin 3 projets pour requalifier l'aménagement et l'équipement des espaces utilisés par les plus jeunes afin qu'ils soient plus résilients face au changement climatique (cours d'école de St-Étienne-Vallée- Française ; aire de jeux de Sauveterre ; aménagements de la cours et d'un espace jardin pour l'école de St Michel de Dèze).

Enfin, sur les solidarités, afin d'oser le bonheur en Sud Lozère, le GAL Sud Lozère soutient 5 projets : la consolidation de services avec le soutien au développement et à l'équipement de CINECO et l'accompagnement au développement de la monnaie locale AIGA ; l'organisation d'un festival de l'agropastoralisme d'aujourd'hui, fin septembre 2026 à Florac organisé par l'Entente Causses et Cévennes ; et enfin 2 projets soutenant les actions autour des communs et qui agissent pour renforcer les liens : à st-Germain-de-Calberte des travaux autour des Calquières et à St-Martin-de-Lansuscle des aménagements d'espaces extérieurs à la Cure.

En savoir plus :

Les projets qu'accompagne le GAL Sud Lozère sont divers, portés par des associations, entreprises, collectivité ou organismes publics. Ils prennent différentes forme, taille, finalité et se répartissent sur tout le territoire.

Ils participent tous à accompagner les changements sur notre territoire pour renforcer son habitabilité, c'est-à-dire ses conditions et qualité de vie et sa capacité à s'adapter aux évolutions climatiques, sociales, démocratiques...

Si vous souhaitez en savoir plus sur les projets déjà accompagnés ou si vous avez des idées de projets, c'est le moment !

L'équipe tout comme les membres du comité de programmation se mobilisent pour faire aboutir les projets. N'hésitez pas à contacter l'équipe du GAL Sud Lozère : leader@petr-sudlozere.fr ou 04.66.45.26.38. Nous sommes là pour ça !





SDEE
de la Lozère

**territoire
d'énergie**
LOZERE

Communiqué de presse du 17 novembre 2025

Chèque énergie 2025 :

les informations à connaître pour bénéficier du dispositif

Le chèque énergie, destiné à soutenir 5,5 millions de ménages modestes, connaît en 2025 un calendrier exceptionnel et une évolution de ses modalités d'attribution. Habituellement envoyé au printemps, il a été adressé cette année à compter du 3 novembre, aux bénéficiaires qui ont été identifiés automatiquement. Les autres personnes potentiellement éligibles ont jusqu'au 28 février 2026 pour en faire la demande.

Evolution des critères d'attribution du chèque énergie

La détermination des bénéficiaires du chèque énergie s'appuie désormais sur le numéro de Point de Livraison (PDL) d'électricité du logement, sur les revenus du foyer fiscal du titulaire du contrat de fourniture d'électricité et la composition du foyer déterminée en unité de consommation (UC)

Ces informations croisées permettent en théorie d'identifier automatiquement les personnes éligibles, qui n'auront aucune démarche particulière à engager pour bénéficier du chèque énergie.

Les personnes qui n'auront pas été identifiées par ces croisements de fichiers et qui n'auront pas reçu le chèque énergie en novembre 2025, devront se signaler en effectuant une demande en ligne avant le 28 février 2026.

Quel montant attendre ?

Le montant du chèque énergie reste inchangé par rapport à 2024, il varie entre 48 € et 277 € selon la composition et les revenus du foyer fiscal.

Comment utiliser le chèque énergie ?

Le chèque énergie peut être utilisé pour régler :

- Les factures d'énergie (électricité, gaz, fioul, etc.)
- Les frais de chauffage dans certains établissements (logements-foyers, Ehpad, résidences autonomie).

A compter de 2025, il n'est plus possible d'utiliser son chèque énergie pour payer des travaux de rénovation énergétique. Toutefois, les « chèques travaux » déjà émis restent valables.

En résumé :

Vous êtes éligibles et vous avez été identifiés automatiquement : vous n'avez aucune démarche à faire.

Le chèque énergie 2025 vous sera envoyé automatiquement par l'ASP (Agence de Services et de Paiement) dans le courant du mois de novembre.

Vous pensez être éligible mais vous n'avez pas reçu votre chèque : vous pouvez déposer une demande en ligne auprès de l'ASP jusqu'au 28 février 2026 (<https://chequeenergie.gouv.fr/beneficiaire>). Cette démarche est aussi possible par courrier.

Pour plus de détails sur les démarches à effectuer, vous pouvez consulter la brochure d'information sur le chèque énergie 2025 éditée par le SDEE de la Lozère et disponible sur son site Internet : www.sdee-lozere.fr.

Contact presse :

SDEE de la Lozère

12 boulevard Henri Bourrillon - 48000 MENDE

Claire BRINGUET - Tel : 04 66 65 35 01

Recensement de la population du 15 janvier au 14 février 2026

Cette année, St-Étienne-vallée-Française réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 15 janvier 2026.

Comment ça se passe ?

Un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est simple et rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement ! Nous pouvons vous aider ou trouver une solution papier.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 30 janvier 2026 ?

Contactez la commune : 04 66 45 70 02.

Mr Allion Nicolas



Mme Tirefort Bianca



Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

- Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- Définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
- **Identifier les besoins** notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives etc.), de commerces et de logements.



Projet Alimentaire Territorial (PAT)

Porté par le PETR (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural), un travail est mené pour l'expérimentation d'une caisse sociale alimentaire inspiré de la sécurité sociale de l'alimentation. Depuis un an un groupe de travail composé d'associations du territoire de différents secteurs d'activités, mène des réflexions à ce sujet.

L'ACLAS (Association pour une Caisse Locale Alimentaire en Sud-Lozère) a été créée en août 2025. Nous proposons aux habitants de s'inscrire dans une démarche citoyenne où ils codécideront des paramètres et des modalités de fonctionnement.

La première instance aura lieu le
samedi 7 janvier 2026 à 10H00
à l'amphi de l'institut Agro de Florac



La date limite pour l'inscription sur les listes électorales est le 06 février 2026

Les opérations électorales

Les nouvelles règles de validité des bulletins de vote

Les bulletins de vote seront nuls si :

- X adjonction ou suppression de noms ;
- X modification de l'ordre de présentation des candidats ;
- X ne comportent pas l'indication de la nationalité des candidats ressortissants d'un Etat membre de l'UE autre que la France ;

- X non conformes aux dispositions de l'art. L. 52-3 du code électoral, **mais ce n'est pas une nouveauté** :
 - bulletins de vote comportant les noms de personnes qui ne sont pas candidates ;
 - bulletins de vote comportant la photographie ou la représentation de toute personne qui n'est pas candidate ;
 - bulletins de vote comportant la photographie ou la représentation d'un animal.

Les opérations électorales

Les nouvelles règles de validité des bulletins de vote



Fin du panachage
des bulletins de vote
: la liste est bloquée

SYNTHÈSE DES CONSEILS MUNICIPAUX

SYNTHÈSE DES CONSEILS MUNICIPAUX DES : 02/09 et 05/11/2025

- ♦ Stérilisation des chats errants ou libres : le Foyer Rural prend en charge à hauteur de 2 589 €, uniquement pour les frais vétérinaires et ce pour 24 chats. Ne sont pas pris en compte le bénévolat ni la nourriture. La somme de 1 250 € de participation de la mairie est reconduite pour cette année.
- ♦ Vote de la motion de défense du volontariat et de notre modèle de sécurité civile.
- ♦ Adhésion à la Fondation du patrimoine.
- ♦ Mise en place des titres restaurants pour les agents de la collectivité à hauteur de 50 %.
- ♦ Adhésion contrats verts : association qui assure à la fois une mission d'entretien de l'espace rural et de réinsertion par le travail en équipe. Prix de la prestation = 18€ pour le collectivités et 24€ pour les particuliers
- ♦ Droits d'eau et de captage de la propriété des Abrits dont la mairie est propriétaire. Aucun bénéficiaire ne pouvant justifier d'un acte notarié, la mairie fera établir un acte afin de régulariser la situation. Elle souhaite garder en pleine propriétés les parcelles sur lesquelles se trouve le captage et le droit d'établir une nouvelle répartition en fonction de la demande des usagers.
- ♦ Vente du terrain section B N° 729 au propriétaire du terrain enclavé section B N° 730.
- ♦ Cession des chemins ruraux, portions non affectées à l'usage public.
 - Le Meyran chez Mme Plet, frais de géomètre et notaire pris en charge par le demandeur,
 - Le Meyran propriété SCI HY Three Brothers, les frais de géomètre et notaire pris en charge par la commune qui conservera un accès,
 - Les Solièges en limite de la propriété Lauret. Échange de parcelles. Frais de géomètre et notaire partagés entre la commune et le demandeur.
 - Pour plus de détails et précisions veuillez consulter les compte rendus affichés sur les panneaux d'information dédiés à la mairie.



LA PAROLE AUX HABITANTS

Jean Figuière



Les Restaurants du Cœurs vous remercient

Les bénévoles des Restos du Cœur de Florac adressent leurs plus vifs remerciements aux membres des communautés de l'Église Protestante Unie des Hautes Vallées Cévenoles et de la paroisse catholique Saint-Joseph, ainsi qu'à tous les donateurs des différents villages de notre région, pour leur geste de générosité à l'occasion de la collecte de denrées qu'ils ont effectuée.

Ce sont 380 kg de denrées alimentaires (dont 134 kg de légumes) qui ont été remis aux Restos du Cœur de Florac à l'issue de la cérémonie oecuménique du samedi 11 octobre à l'église de Saint-Germain-de-Calberte. (Moins de légumes que les années précédentes mais plus de conserves alimentaires et produits d'hygiène, soit une collecte à peu près équivalente et même légèrement supérieure).

Ces denrées vont pouvoir être distribuées aux personnes démunies accueillies dans leur Centre de Florac mais également lors de leurs tournées en Cévennes (Vallée Française, Vallée Longue, Pont de Montvert et Meyrueis).

Ce geste de générosité de vos communautés est très apprécié des bénévoles qui vont pouvoir ainsi diversifier leur distribution.

Les bénévoles des Restos du Cœur de Florac



LA PAROLE AUX HABITANTS

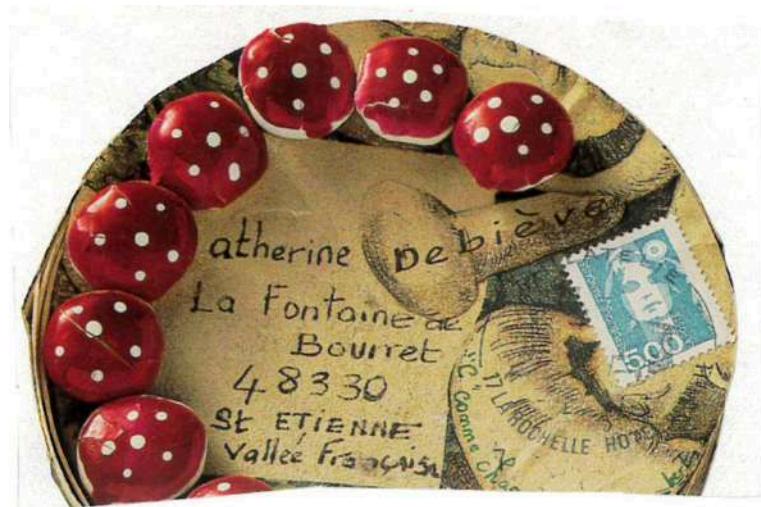
Jean Baptiste BLANCHEMAIN

L'art et la Poste

Le service des archives de la Font de Bourret (tour B ; 2ème sous-sol ; bureau 44) nous a permis d'accéder à ses trésors, qui sont une source de satisfactions étonnantes, originales, nombreuses.

Dans l'une de ses vénérables piles nous avons découvert un abécédaire timbré, envoyé par l'artiste Sophie DEBIÈVE depuis La Rochelle, via la Poste, à une habitante de la Fontaine de Bourret (et de l'autre siècle).

On y trouve C comme Champignon
(et Camembert)



ou G comme Galet (et Goéland)



Les timbres collés avaient été dûment oblitérés, et les envois dûment distribués.

C'était au 20ème siècle.

"On S'enGraine!" Automne : L'Olivier (Foyer Rural Le Ginestel)

Encore une très belle réussite pour la fête de l'arbre qui s'est déroulée le week-end du 29-30 novembre 2025 dans une ambiance chaleureuse et dynamique !

Le samedi, une soixantaine de personnes a assisté aux conférences sur le thème de l'olivier : cultivé depuis des millénaires et présent sur le territoire de façon épars, quel est son avenir sur nos terrains rocaillieux ? Nous avons décortiqué cet arbre de ses fruits à ses racines, sans oublier la dégustation d'olives, la démonstration de taille, une carte collaborative et de belles expositions !

Le dimanche, les visiteurs ont pu faire le plein d'arbres, de graines, de produits locaux et d'idées avec le marché de pépiniéristes et de producteurs locaux. Des ateliers ont animé la journée : atelier de fabrication et dégustation de tapenade, scrapbooking, atelier enfant, atelier greffe, session taille et identification d'olives....

Un grand merci à l'équipe de bénévoles toujours au rendez-vous qui s'est démenée pour faire de cette journée un succès : sans eux, rien ne serait possible !

Nous tenons également à remercier ceux et celles qui sont venus, nos partenaires : Fruits Oubliés, Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles mais aussi ceux qui nous ont permis de faire de cet événement un succès : les intervenants, les exposants, la Mairie de St-Étienne, la Communauté de Commune des Cévennes au Mont-Lozère, le Département de Lozère et la Région Occitanie.

On se retrouve au printemps avec une nouvelle thématique toujours aussi passionnante et locale : le chêne vert et le gland !

RDV le samedi 2 Mai 2026 pour On S'EnGraine Printemps : une édition plus petite et plus locale.

Au plaisir de vous y voir !



On S'EnGraine Printemps 2026 sera suivi de la diffusion par Cinéco du film de Thomas Lacoste "Soulèvements", portrait chorale des membres des Soulèvements de la Terre.

Le loto du club

Le loto du Club « L'Amitié » repris depuis un an par Hélène Fadonougbo, présidente, a eu lieu le dimanche 23 novembre et a connu un franc succès.

Une salle comble, 130 personnes, de beaux lots joliment emballés.

A l'entracte, de délicieux gâteaux tous fais maison et n'oublions pas de citer les fameuses « bugnes » de Gisèle ROUX, ancienne présidente.

Bref, une très bonne ambiance.

Le Club « l'Amitié » remercie vivement les généreux donateurs, commerçants du village et d'ailleurs, les adhérents du club, les bénévoles, l'Amicale des Sapeurs-Pompiers, la municipalité et les joueurs.

On vous dit « À l'année prochaine » !

Le Club « l'Amitié » se réunit tous les mardis après-midi à partir de 14h00.

Si vous êtes intéressés, venez nous rejoindre !

Téléphone Hélène : 06 62 73 07 26



ÇA A EU LIEU

ÇA A EU LIEU : de octobre à décembre 2025

24, 25 et 26 octobre 2025 : ateliers des vacances (Foyer Rural Le Ginestel)

- Le vendredi 24, les "boules à neige" d'automne ont permis de créer une superbe déco à secouer. Un grand merci à Angélique de TerraLuna !
- Le samedi 25, la pétamobile est venue vous apprendre à réparer les objets du quotidien et redonner vie aux objets cassés. Une session de bricolage pour créer des boîtes à livres pour le village a eu lieu en parallèle.
- Le dimanche 26, on a pu tricoter de superbes citrouilles de saison, et pour les enfants un atelier spécial avec des guirlandes en feutrine pour égayer les murs !



Samedi 8 Novembre 2025 : Atelier cuisine : pâtisseries orientales (Foyer Rural Le Ginestel)

Quoi de mieux que du sucre et des amandes pour passer les journées froides ?

Malgré un empêchement de dernière minute de notre intervenante, la superbe équipe de l'atelier cuisine a réussi à se dépatouiller et à cuisiner de très bonnes pâtisseries grâce à une belle entraide entre toutes les participantes : des gâteaux à l'ambiance, une réussite sur tous les tableaux !



ÇA A EU LIEU

ÇA A EU LIEU : de octobre à décembre 2025

Cérémonie du 11 novembre



Le dimanche 7 décembre vous êtes venus passer un moment convivial, visiter les stands, faire vos cadeaux, partager un repas en famille et/ou entre amis, au marché de Noël, qui comme depuis de longues années rassemble des artisans et associations aux multiples talents. Merci à eux, à l'association "La boule Stéphanoise" pour la buvette et les crêpes et à Elsa pour le repas.

Le jeudi 11 décembre, le repas de Noël pour les personnes de plus de 70 ans s'est tenu dans la salle polyvalente. Elsa nous a régale les papilles et les musiciens, les oreilles. Apparemment les convives sont repartis ravis et avec le sourire.



AGENDA JANVIER À MARS

Marché hebdomadaire **tous les vendredis matins** place de la Résistance

Tous les lundis : gym pour les tous petits de 17h à 17h45 salle polyvalente “Foyer rural le Ginestel”

Tous les lundis : club d'échecs à partir de 16h30 au local du foyer rural

Tous les mardis : pilates de 14h à 15h salle polyvalente “Foyer rural le Ginestel”

Tous les mardis : danse pour les adultes de 15h15 à 16h15 salle polyvalente “Foyer rural le Ginestel”

Tous les mardis : danse pour les enfants de 16h45 à 17h30 salle polyvalente “Foyer rural le Ginestel”

Tous les jeudis : qi Gong de 10h à 11h15 salle polyvalente “ Foyer rural le Ginestel”

Tous les jeudis : football (à partir de 8 ans) de 17h à 18h stade “Foyer rural le Ginestel”

Tous les vendredis : randonnée en alternance avec Ste Croix VF tous les 15j de 13h30 à 17h, RDV salle polyvalente “Foyer rural le Ginestel”

Un samedi par mois à compter du 13 septembre : AUNKAI à partir de 16ans de 9h à 13h au gymnase du collège “Foyer rural le Ginestel”

Tous les mercredis : ateliers théâtre de 9 à 15 ans de 17 à 18h30 salle polyvalente “Foyer rural le Ginestel”

Tous les mercredis : classe couture de 14h30 à 17h local du foyer rural

Tous les samedis : dessin à partir de 12 ans 14h30 à 17h30 local du foyer rural

Balades éducatives chiens tous les seconds samedis du mois de 11h à 12h RDV salle polyvalente

Dimanche 4 janvier : “Cineco” à 15h30 “Gremlins” puis à 17h30 “Valeur sentimentale”



AGENDA JANVIER À MARS

Dimanche 11 janvier : belote à partir de 15h Saint Étienne Ambiance

Mardi 13 janvier : Projection-débat : Demain, la vallée (Foyer Rural Le Ginestel) de Jérôme Prudent

Vendredi 16 janvier : Vœux du Maire à 18h30 salle polyvalente

Dimanche 18 janvier : "Cinéco" à 15h30 "Une guitare à la mer" puis à 17h30 "La petite dernière"

Dimanche 1 février : "Cinéco" à 15h30 "un poète" puis à 17h30 "l'Étranger"

Dimanche 2 novembre : "Cinéco" à 20h30 salle polyvalente

Dimanche 8 février : belote à partir de 15h salle polyvalente "St Étienne Ambiance"

Jeudi 19 février : Contes & Rencontres (Foyer Rural Le Ginestel). C'est le conteur Patrick Rochedy, paysan, écrivain, voyageur Cévenol, qui vient cette année nous raconter la nature de façon poétique.

10h : séance pour les 3 - 7 ans (environ)

14h : séance pour les 7 (environ) - 14 ans

Les séances sont gratuites pour les scolaires. Elles sont ouvertes à tous les habitants (prix libre).

Dimanche 1 mars : "Cinéco" à 15h30 "Le secret des mésanges" puis à 17h30 "Deux procureurs"

Dimanche 8 mars : belote à partir de 15h salle polyvalente "St Étienne Ambiance"

Dimanche 15 mars : 1er tour des élections municipales

Dimanche 22 mars : 2ème tour des élections municipales

Samedi 4 avril : loto de l'APE de l'école

Du vendredi 10 au 12 avril : championnat départemental de pétanque

Samedi 25 avril : fête de la pêche

Samedi 2 mai : On s'engraie printemps



Le 5 ème éléphant

Bûche de Noël au chocolat

INGRÉDIENTS

Pour le biscuit roulé :

- 4 œufs
- 120 g de sucre
- 100 g de farine
- 20 g de cacao en poudre non sucré
- 1 pincée de sel

Pour la ganache au chocolat :

- 200 g de chocolat noir pâtissier
- 20 cl de crème liquide entière
 - 30 g de beurre

Pour la décoration :

- Copeaux de chocolat
- Sucre glace
- décors de Noël

PRÉPARATION

Préparer le biscuit roulé

1. Préchauffez le four à 180 °C (th. 6).
2. Séparez les blancs des jaunes d'œufs.
3. Montez les blancs en neige avec une pincée de sel.
4. Dans un saladier, fouettez les jaunes d'œufs avec le sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse.
5. Ajoutez la farine et le cacao en poudre, mélangez bien.
6. Incorporez délicatement les blancs en neige à la préparation.
7. Étalez la pâte sur une plaque recouverte de papier cuisson en formant un rectangle d'environ 1 cm d'épaisseur.
8. Enfournez pour 10 à 12 minutes.
9. À la sortie du four, retournez le biscuit sur un torchon propre et humide, retirez le papier cuisson, puis roulez-le délicatement dans le torchon. Laissez refroidir.

Préparer la ganache au chocolat

1. Cassez le chocolat en morceaux et faites-le fondre au bain-marie.
2. Portez la crème à ébullition, puis versez-la sur le chocolat fondu. Mélangez jusqu'à l'obtention d'une texture lisse.
3. Ajoutez le beurre en morceaux et mélangez à nouveau. Laissez tiédir.

Montage de la bûche

1. Déroulez délicatement le biscuit refroidi.
 2. Étalez la moitié de la ganache sur toute la surface du biscuit.
 3. Roulez à nouveau le biscuit sur lui-même, bien serré.
 4. Couvrez toute la bûche avec le reste de la ganache à l'aide d'une spatule.
 5. Avec une fourchette, tracez des stries pour imiter l'écorce d'un arbre.
 6. Laissez reposer la bûche au réfrigérateur au moins 2 heures avant de décorer et de servir. Décoration et service Avant de servir, saupoudrez la bûche de sucre glace pour simuler la neige et ajoutez, si vous le souhaitez, quelques copeaux de chocolat ou des petits sujets de Noël. Servez frais, coupé en tranches.
- Conseils : pour une version encore plus gourmande, ajoutez une fine couche de confiture d'orange ou de framboise sur le biscuit avant d'étaler la ganache. Vous pouvez préparer la bûche la veille, elle sera encore meilleure le lendemain.

Joyeuses fêtes et bon appétit !



INFOS PRATIQUES ET ADRESSES UTILES

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Mardi, mercredi et vendredi : 9h30-12h

Ou sur Rendez-vous en dehors de ces horaires au 04 66 45 70 02

Horaires d'ouverture de la Bibliothèque Municipale :

Mardi 14h-16h (accueil en mairie)

Jeudi 10h-16h

Samedi 11h-12h

FRANCE SERVICES :

Permanences en mairie, vous pouvez les joindre au 07 85 97 22 62

St-Étienne VF : mardi 13h30- 17h, jeudi 8h30-12h30, vendredi 9h-12h

Ste-Croix VF : mercredi 8h30-12h30 / 13h30-16h30, jeudi 13h30-17h

St-Germain de Calberte : lundi 8h30-12h

La Poste

St-Étienne VF tous les jours sauf le samedi de 9h30 à 12h

Horaires d'ouverture de la déchetterie de Ste Croix VF :

Mardi et jeudi : 9h-12h/13h-16

Samedi : 9h-12h

La déchetterie récupère vos radiographies médicales, vos capsules de café, etc.

Contact 04 66 65 67 51

Collecte des encombrants :

Ce service est assuré une fois par mois sur inscription en mairie au 04 66 45 70 02 Il concerne les objets volumineux. Il vous appartient de porter les petits encombrants à la déchetterie.

Défibrillateur :

Situé à l'entrée de la Maison de santé pluridisciplinaire, route de l'Enclos.

Assistante sociale : Permanences en mairie, le vendredi matin uniquement sur rendez-vous au 04 66 49 95 04

Carte vitale :

Les mises à jour des cartes vitales se font maintenant directement au cabinet médical, pendant les horaires d'ouverture du cabinet.

INFOS PRATIQUES ET ADRESSES UTILES

Noms et numéros de téléphone des professionnels de santé à Saint-Étienne :

INFIRMIÈRES :

Johanne GOURMELON 06 52 62 03 96
Agnieszka STALOWSKA 07 78 24 45 35

KINESITHÉRAPEUTE :

Siegfried GUILLET 06 14 07 86 66

OSTÉOPATHE :

Moïra BESSON 07 71 00 33 25

PSYCHOLOGUE :

Virginie ALLOUX 06 14 31 65 43

PÉDICURE-PODOLOGUE :

Alexandra DURAND 06 81 10 91 37

AUDIO-PROTHÉSISTE :

Guilhem DOUCET 06 58 08 16 32

MÉDECINS :

Matthieu BINET 04 66 45 74 80
Mina LACOLONGE

Ergothérapeute :

Marianne SEGRERA 06 07 11 78 37

**Praticienne en médecine
chinoise énergétique :**

Dorothée HUGON 07 82 29 23 10

